



Front National pour la Défense de la Constitution

DECLARATION N°221

La prétendue décision illégale, sans fondement et arbitraire, de dissoudre le FNDC témoigne de la volonté de la nébuleuse CNRD de faire de l'intimidation, du harcèlement et donc de la tyrannie les leviers suprêmes de la transition. Ces pratiques malsaines non seulement relèvent d'une mafia politique, qui en dit long sur l'amateurisme et le banditisme de la junte et ses intendants, mais surtout, elles confirment le recours à la menace, aux techniques de manipulation et les injonctions de suivisme mis à l'œuvre par le CNRD quelques semaines après sa prise de pouvoir.

Le FNDC informe que devant le refus de se plier à l'agenda obscène de la junte, la nébuleuse CNRD, lors d'une rencontre au Palais Mohamed V, le 30 septembre 2021, avait brandi des menaces et intimidé nos responsables.

Le FNDC rappelle aussi que le 03 novembre 2021 et le 17 janvier 2022 qu'il a été très tôt sollicité par le Président du CNRD afin d'adhérer au projet funeste d'éliminer les partis politiques par des manœuvres judiciaires. Loin d'être l'effet de la moralisation de la vie publique, la CRIEF est une opération de nettoyage devant libérer la voie à la pérennisation des militaires au pouvoir.

Ainsi, il fut un temps où le CNRD voulait faire du FNDC un allié objectif pour l'accompagner et légitimer des actions qui allaient dans le sens d'une confiscation du pouvoir.

Maintenant que le sens de la justice et le devoir citoyen ont conduit, le FNDC a refusé ces multiples sollicitations et par conséquent à défendre exclusivement l'intérêt du peuple de Guinée, un gangstérisme d'État, soutenu par le gouvernement et le CNT, vise à discréditer et à éliminer le FNDC.

Le FNDC rappelle qu'il n'est ni une organisation ni une association, mais un mouvement citoyen, un élan vers la démocratie, la justice, la liberté et l'état de droit. Et chaque citoyen et organisation constituée épris des valeurs démocratiques est membre du mouvement. Ce mouvement est né avant la nébuleuse CNRD, ce pouvoir illégitime et illégal, et continuera d'exister après la nébuleuse CNRD, car le peuple de Guinée est prêt, jusqu'au dernier souffle, à défendre sa dignité et revendiquer le droit à une société juste.

Pour renforcer cet élan vers la démocratie et l'état de droit, le FNDC appelle tous les citoyens à une mobilisation internationale et nationale en accompagnant **les manifestations du 14 août en Belgique et du 17 août sur toute l'étendue du territoire national**. Ne négocions pas notre dignité et le respect de notre humanité. Exigeons pacifiquement et de manière citoyenne le retour rapide à un ordre constitutionnel. Il n'est plus possible de faire l'économie de la lutte pour nos droits et nos libertés. **Mobilisons-nous, massivement, pour faire échec à la pérennisation d'un régime militaire en Guinée. Que le bruit des bottes ne nous fasse pas reculer, car nous avons le droit naturel, en tant qu'être humain, de résister à l'oppression.**

Dans cette lutte contre l'oppression et la tyrannie, le FNDC lance un appel à tous, aux autorités morales et religieuses, aux intellectuels et écrivains, aux personnes responsables et consciencieuses du CNT et du gouvernement, à tous les citoyens et amis de la Guinée : faisons des prochaines manifestations le point de départ d'un redressement de la transition afin que triomphent la démocratie, la justice et la liberté.

Ensemble unis et solidaires, nous vaincrons.

Coordination Nationale du FNDC

Conakry, le 10 août 2022